

RUSSIE Le Kremlin referme son piège sur Ioukos

■ Les banques créancières demandent la mise en liquidation de Ioukos.
 ■ La reprise des actifs restants du groupe pétrolier déchu par Rosneft, bras armé du Kremlin dans le secteur, serait facilitée.

Mort vivant de la Bourse de Moscou, dérangé par de rares spéculateurs, Ioukos a connu de vifs soubresauts ces dernières semaines. Rosneft, bras armé du Kremlin dans le secteur pétrolier, referme en effet peu à peu son piège sur les derniers gisements de l'ex-numéro un du pétrole russe.

Rosneft est tacitement appuyé par un groupe de banques occidentales emmenées par la Société Générale. Il y a huit jours, celles-ci ont demandé à un tribunal russe de constater le dépôt de bilan de Ioukos pour défaut de paiement. Le cours de Ioukos avait alors plongé de 33 %, avant de rebondir de 7 % mercredi, lorsque le marché a appris le rachat de la dette de Ioukos envers les banques par Rosneft.

Ce geste était en réalité destiné à placer Rosneft en meilleure position pour récupérer les actifs mis en vente après la liquidation de Ioukos. Selon les proches du dossier, Rosneft aurait passé un marché avec les banques, lesquelles se pressent pour participer à sa cotation en Bourse. « Les autorités russes ont tout orchestré pour faire croire que ce sont les banques qui ont demandé la faillite, dénonce Tim Osborne, directeur de Menatep.

Démembrement final. Cette structure offshore, via laquelle l'oligarque Mikhail Khodorkovsky et ses associés contrôlent 51 % de Ioukos, avait elle aussi prêté 1,6 milliard de dollars à la major pétrolière déchu. « Le gouvernement russe ne veut absolument pas que [nous]

soyons remboursés », se plaint Tim Osborne.

À ses yeux, le démembrement final d'une compagnie, qui, bien qu'à genoux, pompe encore 400.000 barils de brut chaque jour, paraît inéluctable. Le Kremlin pourrait continuer de l'assommer avec des redressements fiscaux. Voire utiliser Iouganskneftgaz, la principale unité de production de Ioukos transférée de force au sein de Rosneft fin 2004. À celle-ci reviendrait le rôle de réclamer, devant la justice russe... tous les revenus qu'elle avait générés du temps de son appartenance à Ioukos.

Tim Osborne, esquisse même un tour de passe-passe qui verrait « Iougansk prendrait le contrôle de Ioukos ». Dans tous les cas, Rosneft sort gagnant.

Emmanuel Grynszpan, à Moscou

ARRIÈRE-PLAN

Mikhail Khodorkovsky, « otage énergétique »

Une cour moscovite étudiera le 5 avril l'appel présenté par les avocats de Mikhail Khodorkovsky sur le transfert de ce dernier dans la partie européenne de la Russie. L'ancien PDG de Ioukos purge actuellement une peine de huit ans dans un camp aux confins de la Sibérie. « Le but reste de le casser psychologiquement », accuse son avocat, Robert Amsterdam. Sillonant les capitales européennes, ce dernier veut « faire prendre conscience aux responsables politiques que Mikhail Khodorkovsky n'est que l'otage de la crise énergétique actuelle ». Pour lui, « le silence imposé par les chancelleries occidentales sur l'affaire Ioukos n'a conduit qu'à la fermeture du robinet gazier en janvier dernier ».

FOCUS TIM OSBORNE DÉFEND LES INTÉRÊTS DE KHODORKOVSKY

L'homme qui exige 50 milliards de dollars du Kremlin

■ Jusqu'à l'arrestation de l'oligarque Mikhail Khodorkovsky, en octobre 2003, le nom de Menatep évoquait surtout la période trouble des privatisations ayant suivi l'effondrement de l'URSS.

Depuis un an cependant, cette structure de portage opaque a été transformée en un bâtiment de guerre judiciaire destiné à faire payer au Kremlin ce qui est présenté comme une expropriation politique. Pour son codirigeant, l'avocat britannique Tim Osborne, « le contentieux, qui portait initialement sur 28 milliards de dollars, pourrait atteindre jusqu'à 50 milliards en intégrant l'évolution qu'aurait immanquablement suivie l'action Ioukos avec l'envol du prix du baril de pétrole ». Mais pour faire reconnaître ses droits, Menatep devra convaincre une cour d'arbitrage réunie à La Haye, libre de toute pression du Kremlin. « Aujourd'hui, de plus en plus de traités internationaux sont assortis de clauses d'arbitrage exigeant que d'éventuels litiges ne soient pas résolus par les juridictions nationales », explique Thomas Clay, professeur à l'université de Versailles et arbitre international de renom.

Menatep invoque le traité sur la charte de l'énergie que la Russie a signé en 1994 : Moscou

a consenti à participer à la formation du tribunal privé qui doit statuer à La Haye sur cette affaire. Et ce traité garantit justement la protection des investisseurs dans l'énergie, violée par les expropriations léonines. Si la plainte est validée, « les véritables auditions pourraient avoir lieu durant l'été 2007 », dévoile l'avocat britannique. Tim Osborne assure que « le recouvrement sera la partie la plus facile », évoquant déjà « la saisie à l'étranger de tankers et de volumes de gaz transitant par un pays tiers ».

Le précédent de la saisie – provisoire – du quatre-mâts Sedov en rade de Brest vient bien sûr à l'esprit. Le but de Menatep resterait de bénéficier d'une sentence, ce qui, selon Tim Osborne, « faciliterait les négociations avec le gouvernement russe ». Pour ce défenseur des intérêts des oligarques déchus, « en ignorant un tel jugement, la Russie ne peut espérer conserver sa crédibilité intacte au sein de l'OMC ou du G8 ».

La crise gazière avec l'Ukraine a cependant prouvé que Moscou ne craignait guère d'écorner sa crédibilité pour défendre son hégémonie énergétique.

Pierre-Alexandre Sallier

IL DEVRA CONVAINCRE UNE COUR D'ARBITRAGE À LA HAYE, LIBRE DE TOUTE PRESSION DU KREMLIN.

► CHANGES Semaine perdante pour le dollar

Le dollar a connu sa plus forte baisse hebdomadaire depuis plus de deux mois. L'euro est ainsi venu tutoyer le seuil de 1,22 à la veille du week-end, tandis que le yen repassait le cap de 116, pour se hisser jusqu'à 115,70. Ce décrochage inattendu est le résultat des nouvelles spéculations sur l'avenir des taux américains, nombre d'observateurs ayant révisé à la baisse leurs scénarios concernant le probable pic du taux cible des fonds fédéraux. Ce changement des anticipations est intervenu après une déclaration de Janet Yellen, présidente

de la banque de Réserve de San Francisco, qui s'attend à une modération des salaires et à un reflux de l'inflation. Laquelle inflation a été très modérée en février, puisque l'indice des prix à la consommation a progressé de seulement 0,1 %, de même que l'indice de base, déflaté des prix des produits alimentaires et énergétiques. Mais comme il n'y a rien de plus volatiles que les anticipations, celles-ci peuvent se retourner du jour au lendemain, provoquant un revirement à la hausse du dollar, qui n'en est plus à une pirouette près.

► PÉTROLE Hausse de la demande de 1,8 % en 2006 selon l'Opep

La demande mondiale de brut devrait progresser de 1,5 million de barils par jour (mbj), soit de 1,8 %, à 84,5 mbj, estime l'Opep dans son dernier rapport mensuel publié vendredi. Cette prévision est en très léger retrait (-0,09 %) par rapport aux anticipations de 84,64 mbj données en février par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). L'organisation explique ce léger reflux par la contraction anticipée de la demande aux États-Unis et par des perspectives pessimistes de la croissance dans les pays

d'Asie non membres de l'OCDE. En février, les importations de brut des pays de l'OCDE sont restées stables, à 24,3 mbj, précise l'Organisation, ajoutant que celles des États-Unis ont progressé de 0,4 mbj à 10 mbj. En revanche, les importations du Japon ont baissé de quelque 0,2 mbj, à 4 mbj. Vendredi, à Londres, le prix du baril de Brent pour livraison en mai a terminé la séance en baisse à 63,26 dollars. À New York, celui du baril de WTI pour livraison en avril a perdu 55 cents, à 62,95 dollars.

► RÉGULATION Un guide pour les groupes miniers de l'AIM

Le London Stock Exchange (LSE), qui s'est affirmé tout au long de ces derniers mois comme la place la plus attractive pour la cotation des entreprises minières opérant dans les pays émergents, vient de se doter d'un guide de bonnes pratiques pour ces entreprises. À la fin de février, l'AIM comptait 1.430 entreprises, dont 232 du secteur énergétique et minier. Les compagnies pétrolières et minières souhaitant s'introduire sur l'AIM (Alternative Investment Market), son marché alternatif dédié aux petites sociétés à fort potentiel, devront s'y conformer. Ce guide

demande aux entreprises concernées de fournir en même temps que leur demande d'admission un rapport établi de manière indépendante par une personne « compétente ». Il prend ainsi la direction des standards en vigueur sur Alternext, le compartiment des valeurs de croissance d'Euronext. « Ces bonnes pratiques prennent en compte les défis spécifiques du secteur énergétique et minier tout en maintenant la philosophie de l'AIM, qui se veut un marché pour les entreprises dynamiques et en pleine croissance », a considéré Martin Graham, le directeur de l'AIM.

► INDE Le marché des matières premières de Bombay en Bourse

Le marché des matières premières de Bombay (Multi Commodity Exchange of India-MCX, Inde) prépare son introduction en Bourse, via une offre qui la valorise à 650 millions de dollars. C'est la première fois dans le pays qu'une entreprise de marché se fait coter. L'opération est prévue pour intervenir au plus tard le mois prochain. Elle prévoit de mettre sur le marché 10 % à 15 % des actions. Les fonds levés permettront de développer un ambitieux plan en faveur de la population agricole du sous-continent, en offrant les techno-

logies et l'éducation nécessaires aux petits agriculteurs pour qu'ils puissent accéder au marché à terme et tirer avantage des outils de gestion de risques les protégeant des évolutions des cours, indique le *Financial Times*. Chaque jour, la valeur des échanges sur le MCX atteint en moyenne 1,5 milliard de dollars. Le principal actionnaire du MCX est la société d'informatique Financial Technologies (63 %) avec la State Bank of India et le National Stock Exchange. Le mois dernier, Fidelity a acquis 9 % du MCX pour un montant de 49 millions de dollars.